JIM

N°225
JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ANNEMASSE
Novembre - Décembre 2026



© Sophie Brice

DOSSIER

Tram : L'aboutissement d'un chantier collectif

HABITER

La Ville d'Annemasse décroche la Fleur d'Or

—

GRANDIR

Les équipes du périscolaire engagées pour les enfants

ON SORT

BONJOUR HIVER
04 au 24 décembre

RENCONTRES & DÉCOUVERTES
16 au 22 novembre

LES VŒUX DU MAIRE
09 janvier

ANNEMASSE à vivre ensemble

Annemasse.fr



LUMIÈRE SUR...

La Fleur d'Or, consécration ultime décernée par le jury national du label « Villes et Villages Fleuris » à la Ville d'Annemasse cet automne. Cette distinction rare, attribuée cette année à seulement sept communes en France en 2026, salue le travail exceptionnel des agents de la collectivité : qualité du cadre de vie, gestion environnementale, valorisation paysagère et mobilisation collective. La Ville d'Annemasse renouvelle ainsi sa 4e fleur et s'orne également d'un nouveau niveau d'excellence.

INFOS PRATIQUES

LES PERMANENCES DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Samedi 7 novembre
de 10h à 11 h 30
Hôtel de Ville
Mardi 17 novembre
De 10h à 12h
Marché, place Libération
Samedi 5 décembre
de 10h à 11 h 30
Hôtel de Ville
Mercredi 16 décembre
De 10h à 12h
Marché du Perrier, place du Jumelage

HÔTEL DE VILLE

04 50 95 07 00
www.annemasse.fr
@annemasse.officiel
Clic Annemasse
Ville d'Annemasse
@annemasse_maville

Du lundi au vendredi de 9h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17h | le samedi de 9h à 12h pour l'état civil uniquement

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
04 50 95 07 07
centralisation.demandes@annemasse.fr

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
tranquillite.publique@annemasse.fr
• Médiateurs 04 50 92 16 16
• Police municipale 04 50 87 04 80

ÉDUCATION | 04 50 95 07 33
education@annemasse.fr

VIE PUBLIQUE | 04 50 95 07 00
• *etatcivil@annemasse.fr*
• *pieces.identite@annemasse.fr*
• *reglementation.generale@annemasse.fr*

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
odp@annemasse.fr
04 50 95 07 41 | 04 50 95 07 42

ÉCONOMIE | 04 50 95 07 56
economie@annemasse.fr

CENTRE INFORMATION PETITE ENFANCE
04 50 84 23 10
info.petite.enfance@annemasse.fr

SERVICE MAINTIEN À DOMICILE
04 50 84 23 06
cr.colette-belleville@annemasse.fr

BIBLIOTHÈQUE PIERRE GOY
04 50 95 89 09

TIERS-LIEU LA BULLE
04 50 84 23 24

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE D'ANNEMASSE
04 50 87 99 93

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DU GENEVOIS
04 50 37 21 89

CHÂTEAU ROUGE
04 50 43 24 24 (billetterie)

VILLA DU PARC CENTRE D'ART CONTEMPORAIN
04 50 38 84 61

COMPLEXE MARTIN LUTHER KING
04 50 87 12 83

MJC SITE CENTRE | 04 50 92 10 20

MJC SITE ROMAGNY | 04 50 92 64 97

SERVICE DES SPORTS | 04 50 84 59 17
04 50 84 59 10

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
04 50 92 87 45

ANNEMASSE AGGLO | 04 50 87 83 00
annemasse-agglo.fr

SERVICE GESTION DES DÉCHETS
04 50 87 88 88
infotri@annemasse-agglo.frmieuxtrier.fr

MONTS DU GENEVOIS (OFFICE DE TOURISME)
04 50 95 07 10
montsdugenevois.com

BUS TAC | 0800 1000 74
04 50 38 55 55 | *reseau-tac.fr*

PERMANENCE MÉDICO SOCIALE DU PERRIER
04 50 33 51 15

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
0820 25 74 10

MISSION LOCALE | 04 50 95 20 50

FRANCE TRAVAIL | 3949

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
04 50 84 06 70

POLICE SECOURS | 17

SAMU | 15

POMPIERS | 18

POLICE NATIONALE | 04 57 26 02 00

POLICE MUNICIPALE | 04 50 87 04 80

GENDARMERIE | 04 50 92 11 66

PHARMACIES DE GARDE | 3237

CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN
04 50 82 20 00 | *ch-alpes-leman.fr*

HÔPITAL PRIVÉ PAYS DE SAVOIE
0 826 300 074

DONS DE SANG, PLASMA, PLAQUETTES
04 50 87 69 70 | *dondesang.efs.sante.fr*

ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE | 119*

ACCUEIL DES SANS-ABRI | 115*

CENTRE ANTIPOISON | 04 72 11 69 11

SIDA / INFO-SERVICE | 0800 840 800*

*appel gratuit et anonyme

SOMMAIRE



DOSSIER

04 Tram : l'aboutissement d'un chantier collectif

08 Sécurité, propreté et civisme : un trio indissociable pour une même lutte

09 Droit de suite : Recensement de la population 2027

10 La Ville d'Annemasse décroche la Fleur d'Or

12 Périscolaire : des équipes engagées pour les enfants

14 Aux carrefours, priorité au tram !

18 Tribunes

20 Vœux du Maire le 09 janvier

23 Bonjour l'Hiver : la magie des fêtes s'installe à Annemasse



RENCONTRE

24 Maraude Annemasse

Des repas et des sourires pour les plus démunis

JIM N°225 · NOVEMBRE - DÉCEMBRE

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Publication bimestrielle éditée par le service communication. Imprimé sur du papier écocertifié n° PEFC/10-31-1093, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales. **Directeur de la publication** : Gabriel Doublet | **Rédacteur en chef** : Marija Prskalo | **Rédaction** : Ophélie Ravinel, Service Communication (Kim Jacqueson) | **Mise en page** : Pagina Communication, Lucie Plantaz-Nicoud | **Impression** : Kalistene Annecy | **Photos** : Services municipaux (sauf mentions indiquées) | **Dépôt légal** : Septembre 2026 | **Tirage** : 21 300 exemplaires.

PEFC 10-31-1093 Certifié PEFC Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org



« C'est ensemble que nous écrivons la suite. »

Annemasse avance quand elle avance ensemble

Chères Annemassiennes, Chers Annemassiens,

Depuis le 17 octobre, le tram traverse le centre-ville jusqu'au Perrier. Trois nouveaux arrêts relient mieux nos quartiers entre eux et à Genève. Cette réussite, nous la devons à beaucoup de personnes. Elle revient aux équipes qui l'ont conçue, aux partenaires qui l'ont financée, aux agents qui l'ont suivie, et à vous, habitants et commerçants, qui avez traversé ces années de travaux avec une grande patience.

La Fleur d'Or, obtenue en septembre par sept communes seulement en France, raconte la même histoire, celle d'un travail patient et partagé dont nous sommes fiers.
Cette fierté ne fait pas oublier les épreuves. Les violences survenues au Perrier nous ont tous touchés. Le quartier ne s'y résume pas. Des familles y vivent, des enfants y grandissent, des bénévoles s'y engagent. Je serai toujours à leurs côtés et je veillerai, sans relâche, à ce que l'État y engage pleinement ses moyens.

C'est dans ces moments que l'on mesure ce qui nous relie. Bonjour Hiver, du 4 au 24 décembre, nous rassemblera. Mais ce lien se tisse surtout au quotidien, sur un palier, à la sortie de l'école, dans un club ou une association. Notre porte est ouverte. Venez, interpellez-nous, proposez.

Ce lien est notre force. Annemasse est jeune, populaire, frontalière et plurielle. Encore faut-il en prendre soin, en respectant l'espace public, en préservant ce qui est commun, en faisant vivre son quartier. La Ville prendra toute sa part. Je vous invite à prendre la vôtre. C'est ensemble que nous écrivons la suite.

GABRIEL DOUBLET

Maire d'Annemasse



© GenevoisfrançaisMobilités



Tram : l'aboutissement d'un chantier collectif

Le 17 octobre, la première rame du prolongement de la ligne 17 est mise en service au centre-ville. Cette étape très attendue marque la fin du chantier de prolongement du tramway, piloté par le Pôle métropolitain du Genevois français (et précédemment par Annemasse Agglo) en partenariat avec la Ville d'Annemasse et mené de façon coordonnée avec la piétonnisation et la végétalisation du centre-ville. Retour sur un chantier de plusieurs années et sur l'engagement de ceux qui l'ont porté.

PHASE 1 (2017-2019)
JUSQU'À 200 PERSONNES SUR LE TERRAIN LORS DES PICS D'ACTIVITÉ

Le chantier de prolongement du tramway n'aurait pu voir le jour sans un engagement humain très important : conducteurs de travaux, techniciens, concessionnaires de réseaux, agents… Dès la première phase de création du tram (2017-2019), ils étaient en moyenne 50 ouvriers présents sur le terrain et jusqu'à 200 personnes lors des pics d'activité. Au terme de cette première phase, en décembre 2019, un tram relie Genève et Annemasse, jusqu'au parc Montessuit. **Une première depuis près de 60 ans !**

PHASE 2 (2023-2026)
UN ENGAGEMENT CONSTANT DE TOUS LES ACTEURS

La deuxième étape du projet a consisté à prolonger de 1,2 kilomètre cette ligne 17. L'objectif : faire entrer davantage le tram dans la ville et rapprocher les transports en commun des habitants. Le premier rail est soudé en février 2025 et le dernier est posé en mars 2026.

Les habitants, les commerçants et autres usagers ont vécu au rythme de ces travaux exceptionnels, faisant preuve de beaucoup de patience au quotidien. Pour les équipes du chantier, il a fallu déplacer les réseaux, construire la plateforme, poser les rails, installer les équipements et coordonner chaque intervention avec les commerces, les écoles et les riverains. Cet ambitieux chantier s'est accompagné de contraintes et de multiples défis, comme en témoigne Antoine Bouvet, chef de projet chez Ingérop (maître d'œuvre) :

« La complexité des travaux dans ce milieu urbain dense, les relations entre les différents intervenants et les impératifs de planning ont nécessité une mobilisation et un engagement constants de l'ensemble des acteurs ».
Selon lui, la capacité de chacun à travailler en équipe, à anticiper les difficultés et à trouver rapidement des solutions a été essentielle. Les échéances ont ainsi été tenues, tout en garantissant la réalisation d'un ouvrage de qualité. Durant l'été, les aléas climatiques ont contraint le maître d'ouvrage à faire preuve de souplesse et d'adaptabilité. Lors des épisodes de canicule, au-delà de 30°C, les entreprises ont ajusté les horaires de travail et de pause, pour permettre aux équipes de terrain de commencer dès 6 heures et d'éviter ainsi les heures les plus chaudes.

17 OCTOBRE 2026
LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 17 S'OUVRE AUX VOYAGEURS

Fini les palissades, les tranchées, les déviations : place au tram ! Dès le 17 octobre et après trois mois d'essais techniques, la ligne 17 permet de relier Genève à Perrier-Aubrac. Elle propose trois nouveaux arrêts : place Deffaugt, Henri Barbusse et le terminus Annemasse Perrier-Aubrac, situé près du lycée des Glières et du parking relais (200 places de stationnement). La ligne 17 renforce ainsi la connexion avec Genève et offre de nouvelles possibilités de déplacement, facilitant les trajets des quelque 11 000 voyageurs qui l'empruntent chaque jour. Au-delà, le tram accompagne une transformation plus large d'Annemasse : tout au long de son tracé, les espaces publics sont devenus plus fonctionnels et plus verts, pour aller vers un centre-ville plus durable, fluide et apaisé.

Le tram en mouvement, la ville aussi

LA CONCRÉTISATION D'ANNÉES D'EFFORTS COLLECTIFS

Depuis 2019, le paysage urbain a changé le long du tracé du tram. Les espaces publics ont été transformés pour laisser place à des lieux embellis, plus fonctionnels, plus verts. La Ville a aménagé et végétalisé les rues, créé des cheminements piétons… À mesure que l'aménagement du tracé du tram se concrétisait, on pouvait percevoir un certain enthousiasme de la part des Annemassiens : *« Quand la première rame d'essai a circulé, les gens se prenaient en photo,* se souvient Alice Tual, cheffe de projet tram au Pôle métropolitain du Genevois français. *On passait de la phase "travaux pénibles" à celle d'une ville transformée ».* Une fierté aussi pour Antoine Bouvet : *« Ce premier roulage marque l'aboutissement d'années de travail et d'efforts collectifs, qui concrétise tout le travail accompli par l'ensemble des équipes »,* affirme-t-il.

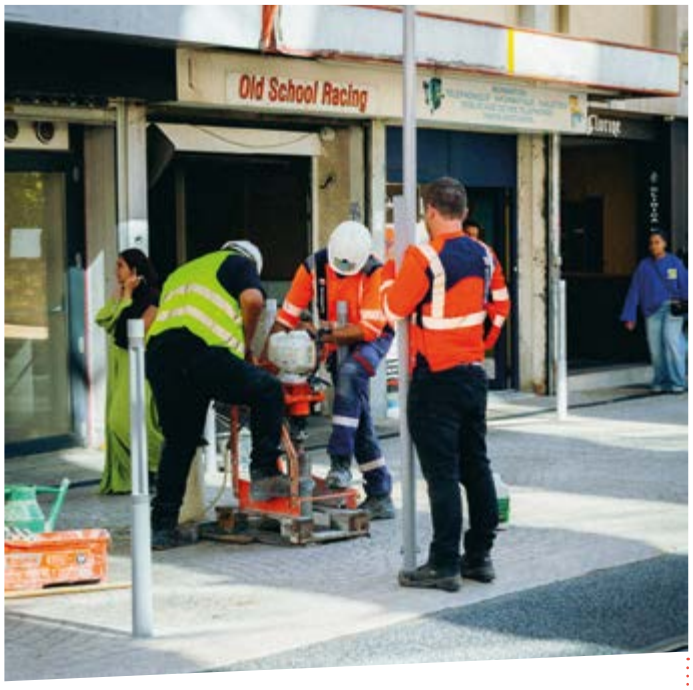

© Antoine ZOLLER

LES DERNIÈRES FINITIONS AVANT LE GRAND DÉPART

Sur le terrain, les équipes s'activent pour achever les derniers travaux. Pose des derniers équipements, ajustements, vérifications et finitions : chaque détail compte avant l'arrivée du tram.



© Antoine ZOLLER

Et pour moi, qu'est ce que ça change ?

Plus rapide, plus confortable, plus fiable : le tram simplifie déjà le quotidien de milliers d'habitants. **Et ce n'est que le début !**

12 min.
entre Perrier-Aubrac et Moillesulaz

9 min.
entre deux passages en heure de pointe à terme

237 places
par rame

200 places
au parking-relais de Perrier-Aubrac et 69 places vélo

LES USAGERS TÉMOIGNENT…

HASSATOU, 15 ANS

« Je prends le tram pour aller en cours, du lundi au vendredi. Et le week-end, pour sortir, aller au ciné et faire du shopping. »

ANTHONY, 39 ANS

« Ça me sert pour tous mes achats du quotidien. J'habite à Sciez, donc je le prends aussi pour aller me balader sur Genève. »

CHARLOTTE, 36 ANS

« J'habite à Annemasse et je travaille sur Genève, je le prends littéralement tous les jours car je travaille du lundi au dimanche ! »

JULIA, 40 ANS

« Je fais 4 trajets par jour en tram, parce que je viens chercher mon fils à l'école St-Exupéry. Donc le matin, le soir, et deux fois le midi. Tout est timé. »

Les financeurs du tram

Situé sur le territoire du Grand Genève, notre agglomération transfrontalière connaît des flux de transports particulièrement importants. Les logiques de financement sont adaptées, car Annemasse Agglo ne peut pas investir seule pour gérer l'ensemble de la mobilité des citoyens, qui dépasse son seul territoire et donc son budget.

Au total, le prolongement du tram a représenté un coût de plus de 120 millions d'euros pour Annemasse Agglo et ses partenaires financeurs.

PHASE 1 (2017-2019)
59 MILLIONS D'€ HT

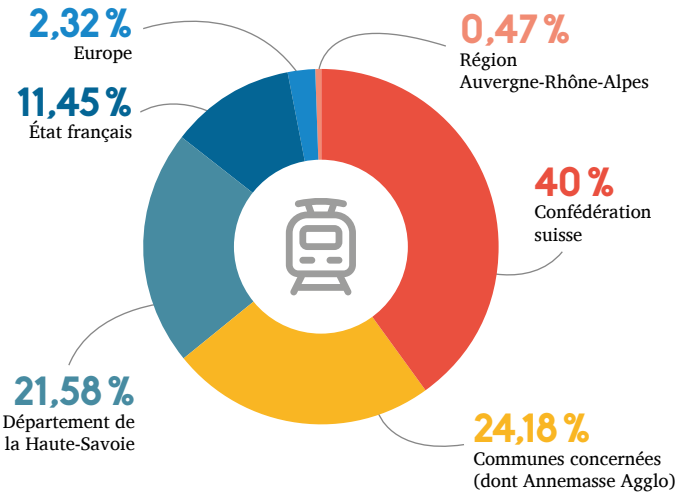

PHASE 2 (2023-2026)
63 MILLIONS D'€ HT

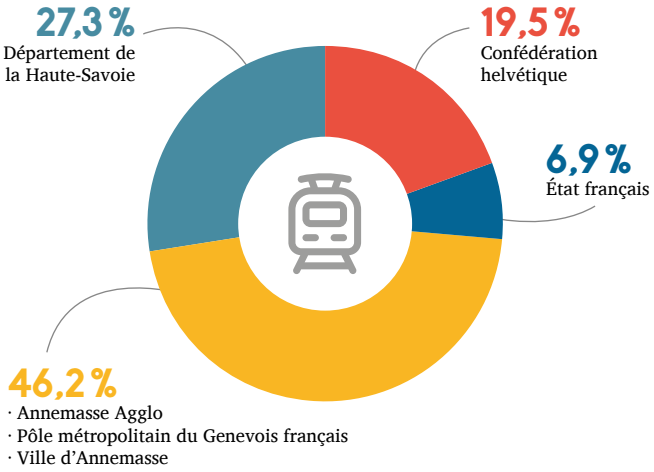

UN FINANCEMENT COMPLÉTÉ PAR LA SUISSE

Pour le prolongement du tram d'Annemasse vers Le Perrier (phase 2, ligne 17), le financement de la Confédération suisse s'élève à environ 12,32 millions d'euros, dans le cadre du Projet d'agglomération 4 du Grand Genève signé en 2021. L'intérêt suisse à cofinancer une infrastructure de transport côté français tient à la logique même du bassin transfrontalier : Genève ne peut pas résoudre ses problèmes de mobilité et de congestion en ne raisonnant qu'à l'intérieur de ses frontières. Une large part des flux pendulaires venant du Genevois français. L'objectif est donc de développer l'offre de transports en commun afin de réduire le nombre de véhicules sur les routes et d'améliorer la qualité de l'air. La première phase du prolongement du tram Annemasse - Genève avait été même cofinancée par la Suisse à hauteur de 22,8 millions d'euros.

LE TRAM, C'EST AUSSI

- Un centre-ville plus attractif
- Moins de trafic et de pollution
- Un territoire connecté et durable
- Plus d'espace pour les piétons et les mobilités actives

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le tout premier tramway de la région est apparu avec la création de la ligne 12, en 1862, qui reliait la place Neuve et Carouge. En 1883, cette ligne est prolongée jusqu'à la gare d'Annemasse et, en 1892, jusqu'à Étrembières. Reconnaissable par ses locomotives et wagons verts au sigle de la Compagnie Genevoise des Tramways Électriques, cette ligne 12 traversait la frontière pour parcourir Annemasse depuis l'Ouest vers le Nord et le Sud. En parallèle, le tramway du CEN (Chemins de fer Économiques du Nord), qui fut inauguré en 1891, reliait la vallée du Giffre et Annemasse. En 1932, il permettait de relier Samoëns en deux heures.

Sécurité, propreté, civisme : un trio essentiel





102 caméras de vidéoprotection (contre 60 en 2024)

136 réquisitions pour accompagner les enquêtes judiciaires depuis janvier 2026

2 447 interventions déclenchées par le CSU* depuis début 2026

Bruit, dépôts sauvages, stationnement gênant, sentiment d'insécurité. Pour les Annemassiens, ces difficultés ne sont pas des sujets isolés. Elles pèsent ensemble sur la tranquillité du quotidien. Depuis le début du mandat, la municipalité a fait le choix d'une réponse globale, coordonnée et visible sur le terrain.

Vos courriers et nos rencontres de quartier le disent clairement. Conteneurs débordants, cartouches de protoxyde d'azote abandonnées, rodéos urbains. Ces nuisances s'additionnent et nourrissent une même lassitude. Nous les entendons. Sécurité, propreté et civisme sont indissociables. Un espace dégradé appelle de nouvelles dégradations. Un espace entretenu et surveillé se respecte davantage.

C'est pourquoi la lutte contre les incivilités est devenue une priorité du mandat. Policiers municipaux, ASVP (agents de surveillance de la voie publique) et agents de la BIP (Brigade Incivilités Propreté) agissent désormais de façon coordonnée. Un dépôt sauvage signalé est enlevé, son auteur est recherché et, lorsqu'il est identifié, verbalisé. Cette organisation permet d'intervenir plus vite et de traiter les problèmes à la source, plutôt que d'en gérer seulement les effets.

Nous le savons, les résultats ne seront pas immédiats partout. Certaines habitudes sont installées depuis longtemps. Mais la présence sur le terrain se renforce, les moyens progressent et notre fermeté restera constante.

Cette action publique a besoin de chacun. Le civisme passe par des gestes simples. Sortir ses déchets aux bons horaires, respecter le stationnement, signaler plutôt que subir. La Ville d'Annemasse continuera d'accompagner celles et ceux qui s'engagent pour une ville plus sereine, et de sanctionner fermement ceux qui la dégradent. Notre tranquillité est un bien commun. Nous la préserverons ensemble.

NOUVEAUX DÉPLOIEMENTS À LA POLICE MUNICIPALE

Trottinettes : assurance obligatoire, débridage interdit. Sinon, fourrière !

Le saviez-vous ? Tout utilisateur de trottinette électrique doit être assuré en responsabilité civile pour circuler. Une vignette d'assurance doit être apposée de façon visible sur l'engin. Les policiers municipaux contrôlent régulièrement ces obligations. Les contrevenants sont verbalisés, et les trottinettes non assurées ou débridées sont placées en fourrière. Ces contrôles protègent d'abord les piétons, et les usagers eux-mêmes.

Les motards montent en puissance

La police municipale d'Annemasse compte désormais quatre motos, deux de 125 cm^3 et deux de 700 cm^3. Elles lui permettent de couvrir chaque quartier, jusqu'aux chemins de terre des quais d'Arve, difficiles d'accès en voiture. Spécialisés dans la lutte contre les incivilités routières, les motards répondent aussi aux sollicitations des habitants. Rapides et mobiles, ils sont souvent les premiers sur place lors des missions d'assistance et d'intervention.

** Centre de Supervision Urbain*

DROIT DE SUITE

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2027 : DU 21 JANVIER AU 27 FÉVRIER

Chaque année, une partie des logements de la commune est recensée. Si votre logement fait partie de l'échantillon retenu pour 2027, vous recevrez un courrier du maire vous informant de la démarche. Un agent recenseur, recruté par la commune, vous remettra ensuite une notice vous permettant de vous recenser en ligne. Cette notice pourra vous être transmise par courrier ou directement en main propre. Conservez-la précieusement : elle est indispensable pour effectuer votre recensement.



Un geste simple, rapide et utile
Le recensement en ligne facilite vos démarches et permet de limiter l'utilisation de documents imprimés. Il constitue ainsi une solution à la fois pratique, économique et plus respectueuse de l'environnement. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations précieuses sur les habitants — âge, profession, moyens de transport utilisés… — ainsi que sur les logements.

Pourquoi répondre au recensement ?
Les résultats du recensement sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent notamment de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de la commune (plus la population est importante, plus cette dotation peut être élevée ; répondre au recensement contribue ainsi à donner à la commune les moyens nécessaires à son fonctionnement)
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal et le mode de scrutin
- Anticiper les besoins de la population et adapter les équipements et services publics (transports, écoles, maisons de retraite, équipements sportifs, commerces, logements…)

Répondre au recensement, c'est donc contribuer directement à préparer l'avenir de votre commune.

Pour toute information complémentaire, contactez le 04 50 97 07 00.

DÉCIDÉ EN CONSEIL MUNICIPAL SÉANCES DU 08 SEPTEMBRE ET DU 08 OCTOBRE 2026

SOUTIEN AUX CLUBS SPORTIFS

Le Conseil municipal a voté les subventions 2026 destinées aux clubs sportifs annemassiens, notamment pour leur fonctionnement et le sport de haut niveau. Ces aides contribuent à soutenir leurs activités tout au long de l'année.

UN LOCAL MIS À DISPOSITION DE LA BRIGADE CYNOPHILE

La Ville met gratuitement à disposition de la police nationale un local situé rue du Mont-Rond. Il permettra d'accueillir la brigade cynophile de la Direction interdépartementale de la police nationale.

UN POSTE CONSACRÉ AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La Ville s'engage dans le programme ACTEE + afin de bénéficier d'un accompagnement pour la rénovation énergétique de ses bâtiments. Le dispositif contribuera notamment au financement d'un poste d'économe de flux.

DES SÉJOURS DE VACANCES POUR LES JEUNES

De nouveaux tarifs ont été définis pour les séjours de vacances proposés aux jeunes durant l'été 2026. Ils précisent les conditions financières d'accès à cette offre de loisirs.

LE PROJET DÉMOS OUVRE LA PRATIQUE MUSICALE AUX JEUNES

La Ville soutient le projet Démos, qui permet à des enfants de découvrir la musique et d'apprendre à jouer d'un instrument au sein d'un orchestre. Mené avec l'Orchestre des Pays de Savoie et ses partenaires, ce projet favorise l'accès à la pratique musicale et la découverte du collectif.

Retrouvez les retours des conseils municipaux sur la page Facebook @annemasse.officiel

AGENDA CITOYEN

12.11
18h30
Conseil municipal
Salle du conseil municipal
Hôtel de Ville

10.12
18h30
Conseil municipal
Salle du conseil municipal
Hôtel de Ville

Les conseils municipaux sont retransmis en direct sur le site internet annemasse.fr

La Ville d'Annemasse décroche la Fleur d'Or


© Alpcat Medias


© Gilles Bertrand


© Gilles Bertrand


© Gilles Bertrand

51 hectares d'espaces verts

22 parcs et jardins

249 parcelles de jardins familiaux

C'est une double reconnaissance pour la Ville d'Annemasse. Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris a rendu son verdict le 3 septembre : la Ville conserve son label « 4 Fleurs » et obtient également la « Fleur d'Or ». Une distinction rare qui récompense la qualité du travail accompli par les agents municipaux et confirme le niveau d'exigence atteint par la collectivité.

LA « FLEUR D'OR », UNE DISTINCTION RARE

Annemasse fait partie des sept communes françaises à obtenir la « Fleur d'Or » cette année. Attribuée pour une durée d'un an, cette distinction ne peut être décernée à une même commune qu'une seule fois tous les six ans. Elle vient honorer l'engagement quotidien de la collectivité en faveur de la qualité du cadre de vie, de la nature en ville, de la biodiversité et de la gestion durable de ses espaces publics. Cette distinction récompense aussi le travail quotidien des agents municipaux, dont l'engagement et le savoir-faire ont directement contribué à l'obtention de la Fleur d'Or.

LE NIVEAU D'EXCELLENCE « 4 FLEURS » RENOUVELÉ

Cette reconnaissance s'accompagne du renouvellement des « 4 Fleurs », le niveau le plus élevé du label Villes et Villages Fleuris. Ce label distingue les collectivités qui inscrivent les actions environnementales dans un projet global associant qualité du cadre de vie, biodiversité, patrimoine, gestion durable et participation citoyenne. Pour Annemasse, cette reconnaissance vient saluer une politique ambitieuse qui vise à donner davantage de place à la nature en ville et à adapter les espaces publics face aux enjeux climatiques.

AU-DELÀ DE CETTE RECONNAISSANCE, LA DYNAMIQUE SE POURSUIT

La Ville poursuit sa transformation avec la création de l'EcoQuartier Château Rouge, la végétalisation et la piétonnisation du centre-ville ou encore la désimperméabilisation de certains espaces. Ces aménagements favorisent la biodiversité, améliorent la gestion des eaux pluviales et offrent aux Annemassiens un cadre de vie plus agréable et résilient.

Le maintien de la qualité du cadre de vie est l'affaire de tous : chacun peut y contribuer en respectant les espaces publics, en prenant soin des aménagements et en adoptant les bons gestes au quotidien.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DES BÂTIMENTS PUBLICS



Après avoir rénové la salle du Beulet en 2025, la Ville d'Annemasse poursuit la réhabilitation des équipements d'éclairage énergivores et disparates dans ses bâtiments publics.
Cette modernisation permet d'améliorer le confort visuel, d'allumer et éteindre automatiquement les zones via des détecteurs, ainsi que de réduire de presque 70 % la consommation électrique en remplaçant les tubes T5 par des luminaires LED et en utilisant la lumière naturelle.
En 2026, la rénovation s'est poursuivie, pour concerner la Maison des Sports (salle Mont Blanc, gymnase à l'étage et hall d'entrée) et la salle de conférence du complexe Martin Luther King.
Ces travaux s'inscrivent dans le plan de rénovation des éclairages des bâtiments publics qui représente 95 530 € TTC en 2026.

L'art s'invite chez vous : bientôt une artothèque !

Emprunter une œuvre d'art aussi simplement qu'un livre ? Ce sera bientôt possible ! La Ville d'Annemasse prépare la création de son artothèque, un service inédit de prêt d'affiches, d'estampes, de photos et de sculptures, accessible aux abonnés du réseau Intermède ainsi qu'aux entreprises et sociétés pour agrémenter leurs domiciles ou leurs bureaux.

Visant à démocratiser la culture et à soutenir les artistes locaux, ce projet permettra d'accueillir l'art chez soi ou au travail pendant 1 à 2 mois. Les services culturels identifient actuellement les œuvres existantes pouvant faire l'objet de prêts, et projettent de nouvelles acquisitions ainsi que des expositions dès cette fin d'année, notamment à la Bulle et à la Bibliothèque Pierre Goy.

MODERNISATION DES RÉSEAUX ANTICIPEZ LES CHANGEMENTS !

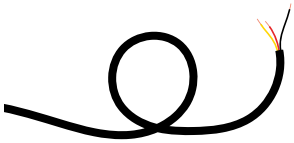

La Ville d'Annemasse et Annemasse Agglo vous informent de deux chantiers de modernisation en cours :

- **Réseaux mobiles 2G/3G : La 2G s'arrête entre septembre et décembre 2026 (la 3G suivra fin 2028-2029). Seuls les anciens téléphones (uniquement 2G) sont concernés. Pensez aussi à vérifier vos équipements connectés (ascenseurs, alarmes, téléassistance).**
- **Réseau cuivre : Sa fermeture progressive (téléphonie fixe et ADSL) est en cours. Si vous utilisez encore l'ADSL ou une ligne fixe classique, vérifiez votre éligibilité à la fibre et contactez votre opérateur pour migrer.**

Plus d'infos sur reseaux.orange.fr ou arcep.fr

Question d'habitant

Comment sont choisis les commerces de centre-ville ?

PASCAL V.



© Gilles BERTRAND

Emma BONET
Conseillère municipale déléguée en charge du commerce de proximité, de l'artisanat et de l'animation commerciale

La Ville ne choisit pas les commerces qui s'installent à Annemasse. En France, la liberté du commerce et de l'industrie permet à chacun d'entreprendre et de s'installer, dès lors que les règles en vigueur sont respectées. Une commune ne peut donc pas décider arbitrairement qu'une activité soit la bienvenue et qu'une autre ne le soit pas.

Mais cela ne signifie pas que nous devons rester spectateurs. La diversité commerciale, la qualité des enseignes et l'attractivité du centre-ville sont des enjeux essentiels pour Annemasse.

Notre ambition est donc de nous donner davantage de moyens pour agir. Nous travaillons notamment à renforcer nos outils de maîtrise commerciale, avec un périmètre de sauvegarde permettant, dans certaines situations, de préempter des fonds ou des baux commerciaux. Nous souhaitons également développer une foncière commerciale capable d'acquérir des locaux stratégiques et d'y favoriser l'installation d'activités qui manquent aujourd'hui au centre-ville.

C'est un travail de long terme : il ne s'agit pas de « choisir » les commerces, mais d'agir sur les équilibres, d'accompagner les commerçants et de créer les conditions d'un centre-ville plus diversifié, dynamique et attractif.

C'est l'engagement que nous avons pris et c'est la stratégie que nous allons mettre en œuvre.

Périscolaire : des équipes engagées pour les enfants



© Gilles Bertrand

Avant et après la classe, pendant la pause méridienne ou le mercredi, plus de 280 professionnels accompagnent les écoliers d'Annemasse. Sur chaque site, un Responsable d'équipe périscolaire encadre ces agents municipaux, garants de la sécurité des enfants et de la qualité de ces temps d'accueil.



3 727 élèves

142 animateurs périscolaires ou extrascolaires

Responsables d'équipes, animateurs, employés de restauration scolaire, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), accompagnants d'élèves en situation de handicap, agents de sécurisation des abords des écoles… Ces agents municipaux sont aux côtés des 3 700 écoliers qui ont fait leur rentrée à Annemasse. « *L'organisation mise en place avec un responsable d'équipe par site permet d'assurer un véritable suivi et un accompagnement des agents sur l'ensemble des temps de l'enfant* », affirme Shabanna Ferga-Le Marchand, directrice du service Éducation Petite Enfance.

UN ACCUEIL DE LOISIRS SUR TROIS SITES

Dans la continuité de la réorganisation mise en place l'an passé, la Ville fait évoluer l'organisation des accueils de loisirs du mercredi en regroupant désormais les enfants sur trois sites : Les Hutins, Louise Michel et Jean Mermoz. L'objectif : offrir de meilleures conditions d'accueil, proposer davantage d'activités et renforcer la qualité de l'accompagnement éducatif.

DES ACTIVITÉS POUR MIEUX GRANDIR ET S'ÉPANOUIR

Au-delà de l'accueil et de la surveillance, les agents périscolaires jouent un rôle éducatif essentiel. Ils accompagnent les enfants dans l'apprentissage du vivre-ensemble, encouragent leur curiosité, favorisent leur autonomie et contribuent, avec les familles et l'école, à leur épanouissement. Des activités variées sont proposées : culturelles, artistiques, sportives, ludiques… Entre 11 h 30 et 14 h, les enfants nourrissent leur curiosité avant et après le repas à travers des jeux, des activités et des documentaires autour d'une thématique : super-héros, Mexique…

DES ATELIERS PHILO APRÈS LES COURS

Les ateliers philo reprennent le 2 novembre. Encadrés par des animateurs, ces ateliers pédagogiques et ludiques sont proposés aux élèves des écoles élémentaires de 16 h 30 à 18 h. À travers des jeux de rôle ou des supports visuels, les enfants apprennent à écouter, argumenter et développer leur esprit critique.

L'INCLUSION ET LE BIEN-ÊTRE AU CŒUR DES PRIORITÉS

Pour accompagner l'inclusion des enfants aux besoins particuliers, une éducatrice spécialisée a été recrutée. Par ailleurs, une feuille de route est mise en œuvre pour prévenir les violences et améliorer le climat scolaire.

RENTRÉE DU SERVICE ÉDUCATION : DES OUTILS POUR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

Le 28 août, 280 agents ont participé à la matinée de rentrée et d'accueil organisée par le service Éducation et le cabinet du Maire. Ce temps convivial d'échange et de préparation a permis aux agents de découvrir les priorités de la municipalité pour cette nouvelle année et de bénéficier d'une sensibilisation à l'égalité filles-garçons à l'école, grâce à l'intervention de l'atelier Canopée.

Le service Jeunesse ancré sur la place Deffaugt

Voilà maintenant 3 mois que les jeunes Annemassiens et les passants ont découvert la vitrophanie qui orne les devantures du nouvel espace Jeunes au 7 place Jean Deffaugt. L'avez-vous observée ? Cette vitrophanie de 13 faces aux motifs vifs met en valeur ce nouvel espace plus spacieux et mieux adapté aux besoins des jeunes, en assemblant dans un même lieu les bureaux des agents du service Jeunesse, une salle de jeux et d'animations pour les 11-17 ans, et l'Info Jeunes.

L'INFO JEUNES

60 m² pour accueillir les Annemassiens de 11 à 30 ans. Des conseillers sont à l'écoute pour informer et accompagner les jeunes dans leurs projets : santé, logement, formation, emploi… Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 18 h.

LA SALLE JEUNES

Dans plus de 90 m², les 11-17 ans peuvent participer aux activités proposées par les animateurs ou se retrouver autour de jeux de société, d'une partie de billard et bien plus encore. Horaires d'ouverture : les mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 18 h 30, les mercredis et samedis de 13 h 30 à 18 h 30, ainsi que pendant les vacances scolaires de 13 h 30 à 18 h 30.







Question d'habitant

Qu'est-ce que le Service Minimum d'Accueil ?

CAMILLE S.



© Gilles BERTRAND

Violetta JOVANOVIC
Conseillère municipale en charge de l'organisation des temps périscolaires et extrascolaires, de la gestion du service de restauration et d'accueil éducatif

La Ville va systématiser le dispositif de SMA (Service Minimum d'Accueil) lors des jours de grève des enseignants.

Ce service sera organisé pendant toute la journée, sur le temps scolaire, dans un site unique : les locaux du CLAÉ de l'école Louise Michel. Les enfants seront accueillis et encadrés par des professionnels habitués à leur prise en charge : animateurs et ATSEM.

Afin de permettre à la Ville de mobiliser les équipes nécessaires, les parents devront obligatoirement inscrire leur enfant, la veille du jour de grève, via la plateforme Espace citoyens.

Ce dispositif a pour objectif de faciliter le quotidien des familles qui n'ont pas d'autre solution pour faire garder leur enfant. Nous invitons donc les familles qui le peuvent à garder leur enfant à domicile ces jours-là, afin de réserver les capacités d'accueil aux enfants dont les parents sont dans l'impossibilité de s'organiser autrement.



© Antoine ZOLLER

Aux carrefours, priorité au tram !



Lorsqu'un tram s'approche d'un carrefour, il est annoncé automatiquement via une communication radio. Cette information est transmise au contrôleur de carrefour à feux tricolores, qui s'adapte à son arrivée. L'objectif : concilier au mieux priorité du tram, sécurité de tous et fluidité du trafic.

DES DISPOSITIFS DE DÉTECTION DE L'ARRIVÉE DU TRAM

Comme pour les autres usagers de la route, la circulation des trams au niveau des carrefours est régulée par des feux tricolores. Lorsqu'un carrefour est traversé par la ligne de tramway, le système lui accorde la priorité. En quelques secondes, la signalisation s'adapte : le feu passe au rouge pour les automobilistes et les autres usagers concernés. Cette priorité garantit la régularité de la ligne et des temps de parcours fiables pour les voyageurs.

UN SERVICE MUTUALISÉ POUR VEILLER SUR LES CARREFOURS À FEUX

Le service commun de Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT), créé en 2019 avec l'arrivée du tram, a pour rôle de piloter les travaux et la maintenance des feux pour cinq communes du territoire. Il est assuré par le service Électricité et réseaux de la commune d'Annemasse. Supervision en temps réel, entretien, interventions en cas de panne, astreinte 24h/24, accompagnement des projets d'aménagements de voirie : ce service veille aujourd'hui sur 69 carrefours à feux, pour assurer un partage de la route sûr et efficace pour chacun.

Vous pouvez signaler tout problème sur les feux tricolores grâce à l'application Clic Annemasse.

LES BONS RÉFLEXES

Pour les piétons, cyclistes et automobilistes, la priorité au tram impose une vigilance renforcée.

PIÉTONS

- Je traverse **uniquement lorsque le signal piéton m'y autorise**, en empruntant les passages prévus à cet effet.
- **Je regarde des deux côtés** avant de m'engager : le tram est silencieux.

CYCLISTES ET TROTTINETTES

- Je respecte strictement la **signalisation lumineuse aux intersections**.
- Je traverse les rails en formant **un angle le plus droit possible** pour éviter de bloquer mes roues.
- **Je ne m'engage jamais si le feu m'y interdit** ou si la voie n'est pas dégagée.

AUTOMOBILISTES

- Je **respecte impérativement les feux tricolores**, même si la voie semble libre.
- **Je ne m'arrête jamais sur les voies du tram** (marquage au sol) : je vérifie que le carrefour est dégagé avant de m'engager.
- Je cède systématiquement la **priorité au tramway**.
- **Je ne dépasse jamais un tramway.**

Tous à bord pour les achats de fin d'année !

Depuis la fin des travaux, les lignes de bus du réseau TAC desservent à nouveau le centre-ville d'Annemasse. Ils améliorent ainsi la connexion avec les arrêts du tram et la gare d'Annemasse. L'occasion de profiter des transports en commun pour faire ses achats à l'approche des fêtes de fin d'année ! Les arrêts Chablais Parc et Place Jean Deffaugt permettent de rejoindre le cœur de ville et ses boutiques. Notre conseil : stationnez aux P+R gratuits de Jean Monnet ou Altea et continuez votre trajet en bus pour rejoindre le centre-ville en moins de 15 minutes pour le prix d'un ticket unitaire de 1,70 €.



Plus d'informations sur : www.tac-mobilites.fr

tac — GENEVOIS FRANÇAIS MOBILITÉS

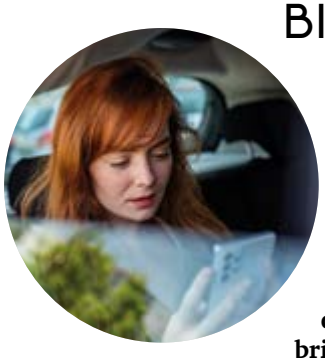

BILAN ANNUEL RÉUSSI POUR L'ARRÊT HÉLÉMAN D'ANNEMASSE !

HÉ! LÉMAN

Voilà déjà un an que l'arrêt HéLéman d'Annemasse (situé au parking Hercos rue d'Etrembières) a été inauguré. Avec 1 600 trajets proposés, dont 1 200 vers l'Archparc, il se démarque brillamment parmi les nouvelles stations du territoire. Véritable carrefour de mobilités, cet arrêt sert à la fois de point de départ vers Saint-Julien-en-Genevois ou Genève, et de destination pour les travailleurs venant des communes voisines.

Si vous ne l'avez jamais utilisé, HéLéman est un service de covoiturage sans réservation qui permet de mettre en relation en temps réel les conducteurs et les passagers qui vont au même endroit au même moment. Tout se passe via l'application et les panneaux lumineux au bord de la route. Tous les conducteurs qui proposent des trajets sur l'application sont indemnisés, et pour les passagers, le service est gratuit. Continuons de réduire les embouteillages et faisons respirer notre territoire !

Question d'habitant

Puis-je me garer sur le rond-point de l'Étoile ?

MATHIEU N.



Septembre en Or et Octobre Rose

Deux couleurs, une même solidarité







Septembre en Or

ANNEMASSE S'EST MOBILISÉE POUR LES ENFANTS MALADES

En septembre, la Ville s'est mobilisée pour la première fois aux côtés de l'association Nos P'tites Étoiles à l'occasion de "Septembre en Or", mois dédié à la sensibilisation et à la lutte contre les cancers pédiatriques. Elle a mis en place des actions pour soutenir les enfants malades et leurs familles, ainsi que pour contribuer à la collecte de fonds destinés à la recherche. Pendant plusieurs semaines, l'Hôtel de Ville s'est illuminé en jaune. Habitants, associations, commerçants et services municipaux ont participé à des actions solidaires : collecte de dons, activités sportives, projection cinématographique, rencontres culturelles… Parmi les temps forts, les Annemassiens ont réalisé une fresque collective à partir de messages déposés par les habitants, les agents de la Ville, les enfants des accueils de loisirs et les usagers. Elle fut révélée en compagnie de la chorale du Juvénat. Cette mobilisation a permis de soutenir les actions de recherche menées notamment par le collectif européen React4Kids.

Pour en savoir plus : nosptitesetoiles.com

Octobre Rose

UN MOIS DE SENSIBILISATION ET D'ACTIONS CONTRE LE CANCER DU SEIN

Le nombre de femmes de moins de 50 ans touchées par un cancer du sein continue de progresser (source : www.santepubliquefrance.fr). En octobre, la Ville d'Annemasse a réaffirmé son engagement pour soutenir la prévention et la lutte contre cette maladie. En complément d'une programmation très riche, portée par les partenaires locaux (réseau associatif, médical et commerçant de la ville), les services municipaux se sont mobilisés à travers l'éclairage de la façade de la mairie en rose, la création de décorations thématiques par le service Parcs et Jardins, la distribution de broches par le service Action Sociale et Solidaire et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)… À la bibliothèque Pierre Goy, une sélection d'ouvrages thématiques était proposée aux lecteurs.

Mercredi 30 septembre
Atelier "Sport adapté"

Un événement intergénérationnel a réuni des patients, leurs enfants ou petits-enfants et le personnel de l'Hôpital privé Pays de Savoie (HPPS) autour d'olympiades adaptées, de jeux, d'activités créatives et d'un goûter partagé.

Jeudi 1er octobre
Rencontre d'auteur

La librairie Les Affamé.es a accueilli l'auteure Muriel Scibilia, qui a assemblé plusieurs récits de vies d'enfants atteints de cancer.

« Tous en Rose pour la bonne cause! » La Ville a invité habitants, associations, commerçants agents municipaux et élus devant l'Hôtel de Ville pour une grande photo solidaire.

Samedi 10 octobre
Courses et marches solidaires

avec La Foulée d'Annemasse et Annemasse Commerces, stands d'information et ateliers avec « Les Fées Roses du CHAL », « le Comité Féminin » et "Des Elles pour vous ».

Vendredi 23 octobre
Ateliers de sensibilisation

Gratuits et organisés par Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Auvergne-Rhône-Alpes au Guichet du Quotidien et à l'Épicerie solidaire.

DE FAÇON RÉGULIÈRE ET TOUTE L'ANNÉE

L'association « Des Elles pour vous » tient des permanences sur Annemasse (local du CCAS 13, avenue de Verdun) chaque lundi. Pour les malades du cancer, et leurs proches. *www.desellespourvous.fr*

LIENS UTILES

www.depistagecanceraura.fr
www.cancerdusein-depistagedessavoie.org
www.l-chrono.com/edition/les-foulees-roses-2026

DuoDay : le 19 novembre, une journée d'immersion pour tous

Cette année, le DuoDay aura lieu le jeudi 19 novembre. Ce dispositif, porté par le Secrétariat d'État chargé des Personnes Handicapées, permet à une entreprise, une collectivité ou une association d'accueillir pendant une journée une personne en situation de handicap qui fera équipe avec un employé volontaire. Pour les employeurs, c'est une chance de découvrir les compétences des personnes en situation de handicap et de s'ouvrir à la diversité. Pour les personnes en situation de handicap, c'est une opportunité de découvrir un métier et de clarifier un projet professionnel. À la Ville d'Annemasse, une plateforme propose, pour l'occasion, des offres permettant de découvrir les métiers de la fonction publique territoriale. Une fois la candidature validée, un binôme candidat et agent volontaire est créé, et il sera accompagné par le chargé d'insertion professionnelle de la structure de provenance du candidat.

Plus d'infos sur duoday.fr.

L'AQUATHLON D'ANNEMASSE : LA VAGUE DE SUCCÈS DE L'ENCHAÎNEMENT PARFAIT

Le 27 septembre a eu lieu l'Aquathlon du Trisalève à Château Bleu. Les sportifs ont cumulé les longueurs avant de passer aux baskets, dans l'espace vert du centre aquatique pour les enfants, et sur les bords de l'Arve pour les adultes. Au total, cinq formats ont été proposés, de l'option débutant avec 50 m dans le bassin et 500 m à pied, au grand parcours avec 1500 m de nage et 10 km de course. Bravo à toutes et tous !

LANCEMENT DU PROJET DÉMOS : UN ACCORD PARFAIT !

Mercredi 16 septembre, les enfants qui sont entrés en CE2 cette année dans l'une des écoles du quartier du Perrier-Livron-Château Rouge ont pu participer au projet musical et éducatif Démos. Ce Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestral à vocation Sociale est un projet de démocratisation culturelle, coordonné par la Philharmonie de Paris et porté par la Ville d'Annemasse et Annemasse Agglo. Par cette action, les enfants découvrent la musique classique et apprennent à jouer d'un instrument au sein d'un orchestre symphonique. À travers ce projet, encadré par des professionnels du champ social et de l'animation, et des musiciens professionnels, chaque enfant a reçu un instrument, qui sera prêté gratuitement pendant trois ans. Seule condition pour s'inscrire : n'avoir aucune pratique musicale antérieure, afin de garantir l'accès aux débutants. Au programme : des stages musicaux pendant les vacances scolaires et deux ateliers de pratique musicale par semaine, pour la création d'un orchestre composé des enfants des villes de l'agglomération. Les enfants sont également accompagnés par un chef d'orchestre, des chefs de chœur et des danseurs. Le projet se clôturera avec un grand concert de fin d'année dans une salle de spectacle.

Pour en savoir plus sur le projet Démos, contactez maisondequartier@annemasse.fr

Question d'habitant

Où trouver de l'aide en cas de violence(s) ?

EMMA T



© Gilles BERTRAND

Nastia OUEJDOUNI
Conseillère municipale déléguée en charge des pratiques sportives et de la sensibilisation aux comportements respectueux dans l'espace public et de la lutte contre le harcèlement

Face à une situation de violence, il est essentiel de savoir que l'on n'est pas seul et que des dispositifs existent pour être écouté, protégé et accompagné. À Annemasse, la Ville et l'Agglo sont mobilisées, aux côtés des associations et des services compétents, pour prévenir les violences et orienter les victimes vers les interlocuteurs adaptés.

Dans l'espace public, la sécurité passe aussi par des outils concrets. La mise en place de l'arrêt à la demande permettant à un voyageur de demander au conducteur du bus de descendre entre deux arrêts officiels, afin d'être déposé au plus près de sa destination, en fait partie. Le dispositif « Angela », en cours de déploiement, viendra renforcer cette protection en permettant à une personne qui se sent menacée ou en danger de trouver refuge et assistance dans des établissements identifiés.

À l'occasion du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, il est important de rappeler un message simple : face à la violence, il faut oser demander de l'aide, en parler et se tourner vers les professionnels, les associations ou les forces de l'ordre. La mobilisation de chacun est essentielle pour prévenir, protéger et accompagner.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

ANNEMASSE RASSEMBLE

Une ville vivante ne se construit pas sans ses associations.

Chères Annemassiennes, Chers Annemassiens,

Le 17 octobre, Gabriel Doublet inaugurait le prolongement du tram et prenait la lumière sur des projets conçus, financés et engagés bien avant son arrivée. Pendant ce temps, plus discrètement, une autre politique se dessine : celle qui fragilise progressivement le tissu associatif annemassien.

À Annemasse, le tissu associatif n'est pas un supplément d'âme. Il est une part essentielle de ce qui fait vivre la ville.

Sport, culture, solidarité, éducation populaire, environnement, jeunesse, santé, citoyenneté : des centaines de bénévoles et de salariés s'engagent chaque jour pour créer du lien, transmettre, accompagner, émanciper et faire vivre des projets. En 2024, la Ville recensait 243 associations sur son territoire ; 105 avaient bénéficié d'une subvention municipale l'année précédente. En 2025, c'est plus de 5 millions d'euros de subventions qui étaient versés aux associations. Cette diversité constitue une force et une richesse pour nous tous.

Cette richesse doit être choyée, protégée et mise en valeur.

Une politique associative ne consiste pas à distribuer quelques subventions ou à appeler les associations lorsqu'il faut animer un événement municipal. Elle consiste à les considérer comme de véritables partenaires de l'action publique et de la vie démocratique locale.

C'est précisément pourquoi nous sommes préoccupés. Le manque de considération que nous constatons aujourd'hui de la part de l'équipe majoritaire à leur égard nous inquiète. Derrière chaque association, il y a des bénévoles qui donnent leur temps, des habitant·es qui s'investissent et des projets qui ne demandent pas seulement de l'argent, mais aussi de la confiance, de l'écoute, des locaux accessibles, des moyens matériels et un véritable dialogue avec la collectivité.

Précariser des associations en laissant planer le doute sur la suppression d'une subvention ou la fin de la mise à disposition d'un local, sans concertation officielle, sans proposition de rendez-vous, au détour d'un stand ou d'un arrêté municipal, n'est pas digne d'élus de la République.

Nous défendons une conception pluraliste de la vie associative. La municipalité n'a pas à privilégier celles qui lui ressemblent, celles qui lui plaisent ou celles qui servent sa communication. Elle doit garantir des règles lisibles et un traitement équitable, fondé sur l'intérêt général.

Soutenir les associations, c'est aussi accepter qu'elles puissent être indépendantes, critiques, innovantes ou simplement différentes. C'est reconnaître que la démocratie locale ne s'arrête pas à la porte de l'hôtel de ville.

En tant qu'élus d'opposition, nous serons attentifs et vigilants afin que TOUTES nos associations soient traitées avec le respect qui leur est dû, qu'elles bénéficient de l'écoute et de l'accueil nécessaires à leurs engagements, sans jamais être marginalisées ou précarisées.

Parce qu'à Annemasse, celles et ceux qui font vivre la solidarité, la culture, le sport, l'engagement et la citoyenneté méritent mieux que de simples remerciements : ils méritent considération, respect et un soutien sincère.

Une ville qui fait confiance à ses associations est une ville qui fait confiance à ses habitant·es.

Vos conseillères et conseillers municipaux d'Annemasse Rassemble :
Dominique Lachenal, Joseph Favre, Mylène Saillet-Raphoz, Pascal Sauge, Inès Ayeb, Nicolas Lebeau-Guillot
lachenal2026.fr
annemasserassemble@gmail.com

TOUS UNIS POUR ANNEMASSE

Face à la violence, restons unis
Les derniers événements survenus au Perrier sont d'une extrême gravité. Dans la nuit du 6 au 7 septembre, un jeune homme de 25 ans a été mortellement touché par balle place du Jumelage. Une enquête pour homicide volontaire en bande organisée a été ouverte. Quelques jours plus tard, la diffusion d'une vidéo montrant des hommes cagoulés et lourdement armés a renforcé l'inquiétude des habitants. Cette situation s'inscrit dans un contexte de violences et de fusillades qui dépasse désormais le seul quartier du Perrier et touche plusieurs secteurs de l'agglomération, notamment Gaillard et Ville-la-Grand.

Face à cette montée de la violence, nous devons être tous unis. Habitants, élus, associations, commerçants, services de l'État et forces de sécurité : chacun doit prendre sa part dans la réponse à apporter.

Le Perrier ne doit pas être résumé à la violence. C'est un quartier où vivent des familles, où des enfants grandissent, où des habitants travaillent et aspirent simplement à vivre tranquillement. Ils ne doivent pas avoir à subir les conséquences de guerres de territoires qui ne sont pas les leurs.

Notre agglomération mérite de retrouver sa sérénité. Nous devons agir avec détermination, sans jamais céder à la peur, mais aussi sans banaliser ce qui se passe.

Nous mettrons tout en œuvre, aux côtés des habitants et de tous ceux qui veulent agir, pour que la sécurité, la tranquillité et la sérénité redeviennent une réalité pour chacun.

Notre agglomération doit rester un territoire où l'on peut vivre, travailler et élever ses enfants en paix.

Notre priorité doit être claire : protéger nos habitants, accompagner notre jeunesse et reconquérir chaque espace public, avec une action collective, durable et déterminée.

Le groupe Tous Unis Pour Annemasse œuvrera toujours dans l'intérêt commun.

Tous Unis pour Annemasse
Cüneyt Yesilyurt
Anne-Marie Brdar
Hicheme Lehmici

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

POUR ANNEMASSE PAR ANNEMASSE

Annemasse au quotidien, ensemble et debout

Une ville qui se tient debout

Annemasse est une ville de liens. Ici, chacun compte sur l'autre, parents, commerçants, bénévoles, agents municipaux. Cette force collective n'est pas un slogan. Elle s'est vérifiée au cours de cet automne, dans les moments de joie comme dans les moments difficiles. C'est elle qui guide notre action, au plus près de votre quotidien.

Une ville qui se rassemble

Une ville vivante est une ville qui se retrouve. Les rendez-vous partagés créent ce que rien d'autre ne peut créer, le sentiment d'appartenir à une même communauté. Tout l'été, les événements ont fait vibrer nos parcs avec des concerts gratuits ouverts à tous. À la rentrée, le Forum des associations et des clubs sportifs a rappelé la richesse de notre tissu associatif. En septembre, la Ville s'est mobilisée pour Septembre en or pour soutenir la lutte contre les cancers de l'enfant. En octobre, la mobilisation d'Octobre rose a réuni associations, commerçants et professionnels de santé autour d'un même message de prévention.

Faire vivre la ville, c'est aussi faire respecter la tranquillité publique pour tous les Annemassiens. Nous avons écouté les riverains. À la suite d'une étude d'impact sur les nuisances sonores, une adaptation de la programmation des Musical'été a été soumise au conseil municipal. Concilier convivialité et tranquillité, c'est notre façon de gouverner.

La sécurité, une exigence partagée

La sécurité est la première des libertés. Sans elle, il n'y a ni commerce serein, ni vie de quartier apaisée, ni confiance. Cet automne, des actes graves liés au trafic de stupéfiants ont touché notre ville. Nous pensons aux familles, aux riverains et à tous ceux qui ont vécu ces événements avec inquiétude.

Notre réponse a été immédiate et s'inscrit dans la durée. Le Maire s'est rendu sur le terrain aux côtés des forces de l'ordre et des habitants. Notre police municipale travaille désormais la nuit, et la Ville recrute treize policiers municipaux supplémentaires. Nous prenons pleinement notre part.

La sécurité publique relève cependant d'abord de l'État. Nous entretenons avec lui un dialogue constant et constructif, et nous saluons la mobilisation de ses services à nos côtés, avec l'envoi de renforts et l'installation d'un commissariat déporté place du Jumelage. Nous restons un partenaire exigeant et nous savons que des renforts ponctuels ne suffisent pas. Annemasse a besoin d'effectifs pérennes, et nous continuerons à les défendre avec détermination.

Le Perrier, un quartier d'avenir

Aucun quartier ne doit être réduit à ses difficultés. Le Perrier, c'est d'abord des familles, des commerces, un marché, des associations engagées. C'est là que se joue une part de l'avenir d'Annemasse. Agir pour la sécurité ne suffit pas, il faut aussi ouvrir des perspectives.

C'est le sens du projet DEMOS, un dispositif d'éducation musicale destiné aux enfants du Perrier, de Livron et de Château Rouge. Mettre un instrument entre les mains d'un enfant, c'est lui donner confiance, discipline et fierté. C'est aussi le sens du prolongement du tram, porté avec Annemasse Agglo, qui rapproche le quartier du centre-ville et de Genève. Relier, c'est déjà réparer.

Une jeunesse écoutée et protégée

Notre jeunesse mérite d'être protégée et entendue. Ces deux exigences vont ensemble. Lors des manifestations lycéennes de l'automne, la Ville a mis à l'abri les élèves de plusieurs écoles, accueillis et encadrés jusqu'à la fin de la journée. Protéger, c'est notre premier devoir.

Écouter en est un autre. Nous avons reçu des lycéens à l'Hôtel de Ville. Ils nous ont parlé de leurs établissements, du manque d'enseignants, de Parcoursup ou du coût de la restauration. Beaucoup ne relève pas de la commune. Mais tout mérite d'être entendu, et nous porterons leur parole auprès des interlocuteurs concernés.

Investir dans la jeunesse, c'est aussi lui offrir des activités de qualité. Chaque mercredi, l'École municipale des sports accueille les 6-15 ans pour découvrir l'escalade, le tir à l'arc, le futsal ou les sports de raquette.

La solidarité au cœur de l'action municipale

Une ville forte se mesure à l'attention qu'elle porte aux plus fragiles. Cet engagement se traduit dans des décisions souvent discrètes, mais essentielles. Le conseil municipal s'est prononcé sur la mise à disposition de locaux au profit du CCAS, notamment pour l'Espace Colette Belleville, dédié aux seniors, et pour l'épicerie solidaire. Ces choix concrets améliorent chaque jour la vie de ceux qui en ont le plus besoin.

La solidarité, c'est aussi une responsabilité collective envers notre environnement. La sécheresse exceptionnelle de cet automne nous l'a rappelé. Préserver l'eau est l'affaire de tous, habitants, entreprises et collectivités.

Proches de vous, chaque jour

La proximité n'est pas une promesse, c'est une méthode. Les décisions sont meilleures quand elles sont nourries par ceux qui vivent la ville. C'est pourquoi les permanences des élus ont repris, sur les marchés comme à l'Hôtel de Ville. Venez nous rencontrer. Dites-nous ce qui fonctionne et ce qui doit changer.

Les séances du conseil municipal sont publiques et diffusées en direct. La saison des conférences invite chacun à mieux connaître notre histoire, notamment celle du bassin genevois qui façonne notre identité. Comprendre d'où nous venons, c'est mieux choisir où nous allons.

Notre cap, votre ville

À l'approche de la nouvelle année, notre cap reste clair. Une ville sûre, qui protège. Une ville solidaire, qui n'oublie aucun quartier. Une ville à l'écoute, qui décide au plus près de vous. Annemasse ne se construit pas sans vous. Elle se construit avec vous, chaque jour.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, de belles fêtes de fin d'année.

Votre maire Gabriel DOUBLET et **vos élus** Amine MEHDI, Chadia LIMAM, Maxime GACONNET, Radjaa MEHDI, Anissa HADDAD, Antony MARGOLLÉ, Azad ATES, Bulent KASIRGA, Charline CHÉNOT, Christophe BORREL, Christophe MAYCA, Emma BONET, Férial DJAFFALI, Mohamed EL IDRISSI, Monique DEMOLIS, Maroussia KOSSONOGOW, Nadia MUGNIER, Nasser HADJI, Nastia OUEJDOUNI, Noélie BERNARD, Ramona DESSEMOND, Samir BASSIM, Sandrine ROURE, Sara SHALAMALOKU, Sébastien LESAGE, Stéphane HAMZA, Stéphane MONCEL, Steve BONNARD et Violetta JOVANOVIC

Écrivez-nous sur contact@pourannemasse.fr

Nos prochaines permanences auront lieu :

- Samedi 07/11 10h à 11h30 à l'Hôtel de Ville
- Mardi 17/11 de 10h à 12h au marché Place Libération
- Samedi 05/12 de 10h à 11h30 à l'Hôtel de Ville
- Mercredi 16/12 de 10h à 12h au marché du Perrier

Et si nous commencions la nouvelle année *ensemble ?*





LES VŒUX DU MAIRE : RENDEZ-VOUS LE 9 JANVIER À 18H À CHÂTEAU ROUGE !

Le **9 janvier**, la Ville d'Annemasse vous donne rendez-vous à **Château Rouge** pour célébrer ensemble le début de cette nouvelle année !
À cette occasion, **Gabriel Doublet, maire d'Annemasse**, présentera ses vœux aux Annemassiennes et aux Annemassiens. Un rendez-vous placé sous le signe de la convivialité, du partage et de la fête, pour se retrouver, échanger et vivre ensemble un beau moment citoyen.

Au programme : **un spectacle, un buffet**, les vœux du maire et **bien plus encore !** Une belle occasion de se retrouver entre habitants, en famille ou entre amis, et de commencer l'année dans une ambiance chaleureuse. **Rendez-vous le 9 janvier à Château Rouge pour commencer l'année ensemble !**

SAMEDI 9 JANVIER | 18h | Château Rouge

Le programme détaillé et toutes les informations pratiques seront disponibles courant novembre sur annemasse.fr.

FORUM SANTÉ JEUNES #JEGÈRE

Une journée dédiée à la santé des jeunes, pour s'informer, échanger et trouver les bons interlocuteurs autour de sujets qui les concernent directement : addictions, santé mentale, sexualité, prévention et bien-être.

- De 10h à 17h, le forum accueille les élèves de la 3e à la 1re dans le cadre d'un parcours santé.
- À partir de 17h30, la soirée est ouverte aux jeunes adultes et aux familles, notamment avec un centre de vaccination, un espace de dépistage des maladies transmissibles et un espace consacré au bien-être et à la santé des jeunes.

MARDI 24 NOVEMBRE | 10h à 17h et à partir de 17h30 | Service jeunesse, Espace Martin Luther King - Rue du Dr Baud | *Renseignements 04 50 95 07 00*

OPEN MIC' CHÂTEAU ROUGE X RADIO MAGNY

15 rappeurs s'affrontent sur la scène du café de Château Rouge pour produire leur meilleure performance live devant le public…

SAMEDI 28 NOVEMBRE | 19h | Château Rouge
Pour s'inscrire à l'Open Mic' : punchlive@radiomagny.com ou sur instagram : @punch.live74



© Antoine Zoller

RENCONTRES & DÉCOUVERTES : UNE SEMAINE POUR EXPLORER UN MONDE PLUS DURABLE

Du 16 au 22 novembre, la Ville d'Annemasse et le collectif des Nuits de l'éco donnent le coup d'envoi d'une nouvelle édition des Rencontres & DécouVertes. Une semaine gratuite et ouverte à tous pour se rencontrer, débattre, jouer et s'émerveiller autour des grands enjeux écologiques du moment.



EAU, ALIMENTATION, DÉCHETS… VERS DES PRATIQUES PLUS DURABLES

Au fil des jours, les Rencontres & DécouVertes invitent à explorer notre rapport à l'alimentation, à l'eau, aux déchets et au vivant.

Parmi les activités et animations au programme :

- **Un ciné-débat autour du cacao équitable** en présence du réalisateur du film « Reclaiming Cocoa », pour interroger notre rapport à la filière du cacao et à ses enjeux sociaux et environnementaux.
- **Une conférence sur l'eau** organisée par France Nature Environnement, consacrée aux enjeux liés à cette ressource essentielle de plus en plus menacée.
- **Un escape game grandeur nature** sur le thème "Manger / bouger" à tester en famille pour explorer, en s'amusant, les liens entre alimentation, activité physique et bien-être.
- **Des animations ludiques sur le tri**, en partenariat avec le Sivalor.
- **Une exposition sur l'eau** visible tout au long du mois de novembre, proposée par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords (SM3A).
- **Un "brunch dédicace"** à la bibliothèque Pierre Goy.
- **Une soirée spectacle** avec un humoriste pour terminer la semaine dans la bonne humeur !

Entre découvertes, échanges et moments conviviaux, cette édition promet aux petits et grands, curieux ou déjà engagés, de trouver sa porte d'entrée vers des pratiques plus durables !

DU 16 AU 22 NOVEMBRE
Tout public | Gratuit

Programme complet et informations disponibles sur le site internet de la Ville.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

MERCREDI 11 NOVEMBRE | 11h |
Départ : Hôtel de Ville

CONFÉRENCE : GÉOPOLITIQUE DES ÉTATS-UNIS : 1776-2026

Conférence proposée par Christian Daudel, géographe et géopoliticien, consul honoraire de la République de Moldavie pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. En 2026, les États-Unis d'Amérique célèbrent le 250e anniversaire de leur création. Un anniversaire majeur qui offre l'occasion, au XXIe siècle, de porter un regard sur une géographie, une histoire et une géopolitique hors du commun. Un événement particulièrement important pour les citoyens américains, mais également pour l'ensemble de la planète, tant l'histoire et l'influence des États-Unis ont façonné les équilibres du monde contemporain.

Organisateur : UP D'Annemasse-Genevois



MERCREDI 4 NOVEMBRE | 19h30 | Université Populaire D'Annemasse-Genevois | Salle 24/25 Espace Martin Luther King – Rue du Dr Baud

Renseignements 06 30 35 39 63 & Instagram : @upannemassegenevois



BONJOUR L'HIVER : REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES !

Pour être au cœur des festivités et contribuer au bon déroulement des spectacles, rejoignez l'équipe de bénévoles du festival sur des missions variées : accompagner les compagnies de théâtre sur leur lieu de représentation, les aider à porter leur matériel, tenir les loges de l'équipe organisatrice et des artistes…

Informations et inscription sur annemasse.fr



SPECTACLE À LA BIBLIOTHÈQUE : LE NOËL DE LA PETITE SOURIS

Petits et grands sont invités à célébrer la fin d'année avec la Compagnie l'Octopus, qui propose son spectacle "Le Noël de la Petite Souris" à la bibliothèque Pierre Goy !

« Que ferait la souris si un enfant perdait sa dent le soir de Noël ? Comme d'habitude : récupérer la dent, remonter la cheminée, attraper au vol la première cigogne qui passe et gagner l'Afrique pour retrouver cet éléphant atteint d'une crise aiguë de carie, le soigner, ramener un petit cadeau souvenir… sauf que tout se complique dans l'emploi du temps déjà chargé de cette nuit unique où le Père Noël et la souris risquent de se rencontrer… » (Texte ©Compagnie l'Octopus). Tout public dès 3 ans, sur inscription.

SAMEDI 12 DÉCEMBRE | Bibliothèque Pierre Goy | 10h30-12h20

Renseignements bibliotheques-intermede.fr/agenda – 04 50 95 89 09

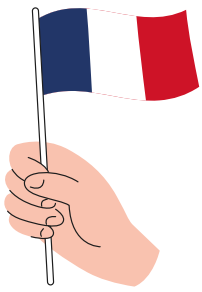

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE

Guerre d'Algérie et combats du Maroc et de la Tunisie

SAMEDI 05 DÉCEMBRE | 10h30 | Square AFN

Bonjour l'Hiver : la magie des fêtes s'installe à Annemasse

Dès le 4 décembre, la Ville d'Annemasse vous invite à plonger dans un univers féerique avec la nouvelle édition du Festival Bonjour l'Hiver : plusieurs semaines de spectacles, de glisse, de jeux, de lumières et de convivialité à vivre en plein cœur du centre-ville.



UN MARCHÉ DE NOËL ÉTENDU DANS LA NOUVELLE AIRE PIÉTONNE

Le 4 décembre marquera le lancement du marché de Noël qui prend place, cette année, tout au long de la rue du Commerce et sur la Place de l'Hôtel de Ville, et ce, **jusqu'au 24 décembre.** Découvrez une trentaine d'exposants de qualité : produits alimentaires, créations artisanales, objets de décoration, bijoux… vous y trouverez de quoi remplir la hotte de vos idées cadeaux !

UNE PATINOIRE EN VÉRITABLE GLACE JUSQU'AU 3 JANVIER !

La place de l'Hôtel de Ville se transforme en véritable terrain de glisse avec une patinoire de près de 200 m² en glace **installée jusqu'au 3 janvier.** Accessible aux enfants comme aux adultes, elle constituera l'un des nouveaux lieux de rendez-vous de Bonjour l'Hiver. Autour de la patinoire, un espace convivial accueillera les enfants avec les « univers Festijeux » et un espace de restauration pour déguster une boisson chaude, un plat d'hiver réconfortant et les traditionnels marrons chauds…
Tarif patinoire : **3 € par personne. Séance d'au moins 45 min.**

DES SPECTACLES MAGIQUES ET IMPRESSIONNANTS

Spectacles de feux, déambulations musicales, clownesques et lumineuses, prestations féériques et cascadeuses… vous feront voyager, tout au long du Festival, dans des univers magiques et fantastiques ! **Le 5 décembre** marquera le coup d'envoi de cette édition avec le lancement de l'illumination du grand sapin de l'Hôtel de Ville et le spectacle « Céleste et les Sélénites », des géants lumineux qui vous transporteront dans un monde poétique et hors du temps. Une boisson chaude sera offerte au public.



Mercredi 16 décembre, la Journée des Enfants revient en centre-ville avec un spectacle suivi d'un goûter, de jeux et d'animations. La **Journée du Père Noël,** le **mercredi 23 décembre** sera l'occasion pour les enfants de rencontrer le Père Noël en personne et repartir avec une photo souvenir, avant de le voir s'envoler lors de sa grande parade.

À NE PAS MANQUER :

Tous les soirs à 18h et 19h : projection sur la façade de l'Hôtel de Ville

- **Vendredi 4 décembre :** lancement du marché de noël accompagné des notes cuivrées de la Fanfare « *Kikiristanis Fantasy* »
- **Samedi 5 décembre :** inauguration du festival avec le lancement de l'illumination du grand sapin de l'Hôtel de Ville suivi du spectacle « *Céleste et les Sélénites* » par la Cie Les Déplumés
- **Samedi 12 décembre :** spectacle de feu « *Horizon* » par la Cie Salamandre
- **Mercredi 16 décembre :** la Journée des Enfants
- **Samedi 19 décembre :** spectacle de feu « *Quimera* » par la Cie espagnole La Fam
- **Mercredi 23 décembre :** la Journée du Père Noël : rencontre avec le Père Noël suivie de sa grande parade où il sera accompagné d'une horde d'ours lumineux (spectacle « *Gueule d'Ours* » de la Cie Remue Ménage)

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Du 4 au 24 décembre 2026 Spectacles gratuits.
- Du 4 au 3 janvier 2026 Patinoire 3 €.

Programme détaillé à retrouver sur www.annemasse.fr

83 représentations artistiques

20 compagnies

21 jours de féérie

RENCONTRE

Maraude Annemasse

Des repas et des sourires pour les plus démunis





Maraude Annemasse, fondée par Imen Kebirita sous forme d'un collectif avant de devenir une association il y a trois ans, va à la rencontre des personnes en difficulté pour leur apporter repas chauds, kits d'hygiène… et surtout créer du lien.

EVA FLEURY, VOUS PRÉSIDEZ L'ASSOCIATION DEPUIS CETTE ANNÉE. QUELLES PERSONNES AIDEZ-VOUS ?

« Dans la vie, personne n'est à l'abri d'une difficulté : perte d'emploi ou de logement, divorce… Certains basculent dans la précarité après avoir connu un niveau de vie confortable. Parmi eux, des travailleurs frontaliers, mais aussi des personnes âgées, malades ou isolées. Une rupture sociale s'installe, avec une certaine pudeur dans le fait d'aller vers les autres pour demander de l'aide. »

C'EST POURQUOI LES BÉNÉVOLES VIENNENT À EUX. COMMENT LES AIDEZ-VOUS ?

« Au départ, l'activité essentielle consistait à distribuer des repas. Ces deux dernières années, l'association s'est développée et réalise des visites en Ehpad, mobilise des jeunes en foyer… Chaque semaine, six bénévoles préparent puis distribuent 50 repas chauds dans les rues d'Annemasse. Beaucoup de personnes âgées sont preneuses de repas, notamment de pain. Nous développons des partenariats avec des restaurateurs pour proposer plus de nourriture. »

COMMENT LES GENS SAVENT-ILS OÙ VOUS TROUVER ?

« Tous les jeudis, dès 17h, nous réalisons le même trajet : depuis la place de la Libération, nous allons jusqu'à la place de l'Hôtel de Ville, avant de nous rendre au parc Montessuit. »

UNE RENCONTRE VOUS A BOULEVERSÉE. RACONTEZ-NOUS…

« Avant la rénovation du parking de Chablais Parc, des gens vivaient au dernier sous-sol et dans des véhicules abandonnés, dans le froid et l'obscurité. L'hiver dernier, on est allés jusqu'à eux. Quand on s'est annoncés : « C'est les Maraudes ! » et qu'on s'est approchés avec des repas, on a perçu leur espoir et ils nous ont remercié d'avoir pensé à eux. J'ai dû m'éloigner un instant pour cacher mon émotion. Un repas, un sourire… On ne se rend pas compte de ce que ces gestes peuvent leur apporter. »

L'association recherche des bénévoles pour préparer les repas ou participer aux maraudes, chaque jeudi. Un don financier ou matériel (sacs de couchage, bonnets, gants, vêtements pour hommes, eau, denrées non périssables…) est également précieux. Contactez l'association par mail : maraudesannemasse74@gmail.com

> *« Dans la vie, personne n'est à l'abri d'une difficulté. »*